



1. Environnement de travail

Infrabel est gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge. L'entreprise a pour mission de mettre à disposition des opérateurs ferroviaires une infrastructure compétitive et adaptée aux demandes actuelles et futures. La sécurité et la ponctualité sont ses principales priorités.

La direction Asset Management opère au niveau central et régional (on parle d'«Areas») et est en charge de l'entretien et de la modernisation du réseau qui comporte 3.600 km de lignes ferroviaires, 5.905 km de caténaire électrique, et 11.769 ouvrages d'art (ponts et tunnels).

2. Fonction et responsabilités

L'Operational Works Possession est responsable de la bonne coordination des plannings travaux et assure une convergence optimale des demandes de mise hors service et hors tension des voies à long, moyen et court terme.

Vos tâches sont les suivantes :

- Vous encodez l'ensemble des demandes de mises hors service et mises hors tension à prévoir à long, moyen et court terme dans un système interne prévu à cet effet.
- Vous contrôlez et rassemblez ces demandes (lorsqu'elles se chevauchent et sont conflictuelles entre différentes parties ou différents services) et les consolidez.
- Vous vous concertez régulièrement avec vos collègues de la cellule Works Preparation, en vue de trouver des solutions à ces demandes conflictuelles et de fournir un planning consolidé et sans conflits des mises hors service et hors tension.
- Vous complétez les demandes là où nécessaire (avec des données relatives aux trains techniques : trains de travaux, grues,...) en vous appuyant sur les informations des cellules Works Preparation, Field Support et de TUC Rail.
- Vous transposez les demandes à long et moyen terme en demandes à court terme (E-811) et complétez le document ILT (Instruction Locale Temporaire) avec l'ensemble des informations relatives aux mises hors service et mises hors tension à appliquer sur chantiers.

3. Votre profil

- Vous êtes en possession d'un diplôme de **Bachelier** (préférentiellement technique) ou équivalent par expérience.
- Vous vous sentez à l'aise dans un travail de bureau à caractère administratif, ponctué de déplacements.
- Disposer d'au moins **2 ans d'expérience** en demande et gestion de mises hors service et mises hors tension (de préférence au sein de l'Area Centre) est un atout.
- Une connaissance de la réglementation en vigueur en matière de sécurité d'exploitation et de l'organisation des travaux est un atout.
- Vous avez une maîtrise parfaite du français (à l'oral et à l'écrit) et disposez d'une très bonne connaissance de la seconde langue (NL). **Vous êtes disposé à obtenir le test SELOR dans les 12 mois à partir de votre entrée en fonction.**
- Vous êtes orienté sécurité! Vous manifestez d'excellentes capacités d'organisation et de structure, de communication également. Vous prenez des initiatives et êtes capable de prendre le lead en réunion.
- Vous avez une bonne connaissance de Word, Excel (graphiques) et PowerPoint et êtes prêt à vous investir dans l'apprentissage de nouvelles applications IT (SAP, UPM A-171, Microsoft Project, Visio).

4. Nous vous offrons

- Une fonction passionnante, variée dans un secteur technologique de pointe avec des perspectives stables !
- L'opportunité de vous développer en suivant des formations sur mesure et d'évoluer dans la société.
- Un salaire compétitif assorti d'avantages extra-légaux.
- Un équilibre travail/vie privée.

5. Quelles étapes devez-vous suivre ?

Postulez en ligne > Screening téléphonique et interviews > Visite médicale > Vous nous fournissez les documents d'engagement nécessaires > Vous êtes prêts pour votre 1er jour de travail !

Les inscriptions seront clôturées dès que nous aurons reçu un nombre suffisant de candidatures.



6. Des questions?

Sur le **contenu de la fonction** : Thierry Stricanne | 02 525 32 97 ou 0475/59.72.24 | thierry.stricanne@infrabel.be

Sur la **procédure de sélection** : Laetitia Garau | 02 525 30 80 | laetitia.garau@infrabel.be

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.
Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web.
Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

2. Candidats statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à une sélection contractuelle et conserver dans certains cas votre Statut.
 - A. Rang 3 et supérieur :**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme.
 - B. Rang 9 à rang 4+:**
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme;
 - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Installation en tant que statutaire

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées, et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2^e échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1^{er} échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2^e échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.